

# Élections professionnelles 2026

## CCMA – Académie de Nancy-Metz

(Commissions Consultatives Mixtes Académiques)

### Élection des représentants à la CCMA des maîtres et documentalistes du 2<sup>nd</sup> degré des établissements d'enseignement privés sous contrat



Du 3 au 10 décembre 2026, vous voterez pour élire vos représentants de l'académie de Nancy-Metz dans le 2<sup>nd</sup> degré en CCMA (commission consultative mixte académique). Vous voterez également à l'échelle nationale en CCMMEP (comité consultatif ministériel des maîtres de l'enseignement privé).

**Le SNFOEP sera présent à ces deux scrutins pour vous permettre de choisir vos élus.**

#### **Nous sommes une organisation syndicale :**

- Totalement indépendante de l'autorité rectoriale ;
- Combative pour défendre le respect de notre liberté pédagogique ;
- Revendicative sur tous les fronts ; en particulier l'augmentation des salaires et la défense de nos conditions de travail.

#### **Si vous votez pour la liste FO nous siégerons pour la deuxième fois en CCMA, et nous serons présents comme nous l'avons été lors de ce mandat, pour vous défendre :**

- Lors du mouvement des maîtres : nomination des maîtres, mutations en lien avec la commission académique de l'emploi (CAE) qui est la commission de l'enseignement catholique. Lors de ces quatre années nous avons toujours informé les maîtres dans les meilleurs délais. Nous avons aussi défendu les dossiers litigieux ;
- Lors des évolutions de carrière : validation de l'ancienneté, avancement, attribution des promotions sur liste d'aptitude, accès à la hors-classe et à la classe exceptionnelle ;
- Nous revendiquons en permanence l'augmentation des promus pour chaque corps.

#### **Pendant le dernier mandat (2022-2026) :**

- Nous avons été souvent les seuls à nous positionner contre le licenciement d'un maître tout en revendiquant l'augmentation des postes au concours ;
- Nous n'avons pas hésité à procéder à des recours lorsque la situation d'un maître l'exigeait ;
- Nous n'avons pas hésité non plus à signaler certaines attitudes de chefs d'établissement devant l'administration, lorsque leur comportement n'était pas à la hauteur de leur mission.

### **Votez pour les listes Force Ouvrière !**

**FO est la 1<sup>ère</sup> organisation syndicale dans la Fonction Publique de l'État**

**RESISTER, REVENDIQUER, RECONQUÉRIR**

**➔ Si vous voulez être entendus, votez FO !**

**➔ Votez pour un syndicalisme libre et indépendant !**

# Vos candidats FO aux élections CCMA :



**Frédéric Warin**  
ND La Providence  
Thionville (57)



**Kadidja Daakiche**  
Saint-Vincent de Paul  
Algrange (57)



**Benoît Nicolle**  
Claude Daunot  
Nancy (54)



**Sylvie Toussaint**  
Saint-Michel  
Art-sur-Meurthe (54)



**Laurence Merlin**  
Sainte Chrétienne  
Saint-Avold (57)



**Hervé Fiora**  
Saint-André  
Ottange (57)



**Sylvie Kemmel**  
Antoine Gapp  
Bouzonville (57)



**Antoine Lerouvillois**  
Saint-Étienne  
Metz (57)



**Céline Kassel**  
Saint-Michel  
Art-sur-Meurthe (54)



**Aurore Dorron**  
ND La Providence  
Thionville (57)



## 1<sup>ère</sup> étape : à partir du 5 octobre 2026

Vous activez votre espace électeur depuis la messagerie professionnelle et créez votre compte électeur. Vérifiez votre accès à ENSAP.

## 2<sup>ème</sup> étape : à partir du 10 octobre 2026

Vous récupérez votre matériel de vote et la carte électorale contenant le code de vote sur ENSAP.

## 3<sup>ème</sup> étape : du 3 décembre (8h00) au 10 décembre 2026 (17h00)

Vous consultez les candidatures et professions de foi dans l'espace électeur et votez pour les listes Force Ouvrière.

## Votez FO aux deux scrutins :

→ CCMA (Académique)

→ CCMMEP (National)